

**INTERVENTION DE MONSIEUR LOUIS MICHEL  
VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES  
AFFAIRES ETRANGERES**

**« COLLOQUE SUR L'AVENIR DE L'UNION »**

**PALAIS D'EGMONT 3 ET 4 JUILLET 2002.**

TEXTE D'INTRODUCTION.

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

1 - Je suis très heureux de vous accueillir à ce colloque, qui perpétue le dialogue initié à la veille du Sommet de Laeken.

Nous sommes aujourd'hui bien plus nombreux que lors de nos premières rencontres et je remercie celles et ceux qui ont accepté de nous rejoindre pour participer à nos travaux.

Je tiens particulièrement à saluer la présence de 3 représentants des pays Benelux à la Convention ainsi que la Conseillère de Madame le Ministre à l'Intégration européenne de ROUMANIE.

2 - L'objectif de nos rencontres est certes de poursuivre la réflexion sur l'Avenir de l'Union mais également d'élargir le débat de manière à relayer auprès des citoyens les enjeux qui se tiennent au sein de la Convention.

Mon souhait n'est pas de faire de ce colloque un salon de discussion réservé aux initiés mais bien de vous réunir parce que vous représentez, chacune et chacun, différents secteurs de la société civile.

A ce titre, il vous appartient par vos professions, vos fonctions ou missions diverses de porter le débat au niveau le plus proche des citoyens, qu'ils soient étudiants, travailleurs, sans emploi, artistes, lecteurs, affiliés, collaborateurs, mandataires publics ou privés....

Il me paraît en effet indispensable d'impliquer, et même de responsabiliser le citoyen, dans la construction européenne. Cela suppose un travail d'information bien sûr mais aussi un exercice de pédagogie.

Nous le savons, et cela a été un signal fort lors de la Déclaration de Laeken, l'Europe ne peut se construire à l'insu des européens. Pour reprendre les termes utilisés récemment par le Commissaire Barnier, les citoyens ne pourront pas accepter de se retrouver devant « l'Europe accomplie ».

3 - Pour cela, je crois qu'il nous revient de mener 2 missions essentielles :

*premièrement*, il convient d'être à l'écoute des citoyens européens, d'être attentifs à leurs aspirations, et de refléter leurs attentes lors des débats qui nous occupent à la Convention.

*deuxièmement*, il s'agit d'expliquer les enjeux de la Convention, les conséquences des modifications qui seront apportées aux Traités ;

L'écoute des citoyens me paraît fondamentale, ainsi que le travail de pédagogie qui l'accompagne.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, il y a, de la part de citoyens et de leurs relais, une réelle appétence pour la Convention.

Nous devons utiliser le débat qui se tient autour de la Convention pour chercher quelles sont les véritables attentes des citoyens ; même s'il leur est parfois difficile de les exprimer. Cet échange peut et doit aussi nous amener, quand c'est nécessaire, à confronter les idées et, pourquoi pas, à contredire le citoyen. Il s'agit moins de séduire que de convaincre.

Dans cette perspective, un questionnaire a été largement diffusé, dans les écoles sur Internet et nous avons l'occasion, au cours des différents ateliers, d'examiner les résultats de cette consultation.

### Les enjeux ensuite.

La Convention est chargée de répondre à des questions essentielles pour l'avenir de l'Union ;  
quel projet européen ?            pour quoi faire ?  
avec quelle légitimité ?

C'est très clairement vers la rédaction d'un projet de Traité constitutionnel que nos travaux se dirigent. Traité qui devra aborder les questions aussi délicates que la répartition des compétences entre l'Union et les Etats Membres, la place de chaque institution dans une Union élargie et le contrôle de la subsidiarité, l'élection d'un Président de l'Union, la

personnalité juridique de l'Union, la présence et la capacité de celle-ci à s'imposer comme un Acteur sur la scène mondiale.

La phase rédactionnelle devrait débuter en janvier 2003.

Nous devons aboutir à un texte fort, concis, synthétique, qui sera d'autant plus incontournable pour la Conférence intergouvernementale.

4 - Je souhaiterais enfin vous exposer, en quelques mots, la manière dont le dialogue avec la société civile est mené au sein de la Convention, mais aussi les initiatives qui ont été lancées dans notre pays pour donner corps à ce débat.

Au sein de la Convention, le Vice-Président Jean-Luc Dehaene est personnellement, chargé d'organiser la rencontre avec la Société civile.

Je lui laisserai le soin de vous relater en détails, les efforts qui sont accomplis à cette fin.

Sachez que le débat a pu se dérouler au sein du FORUM composé de représentants divers de la Société civile.

Le véritable dialogue s'est concrétisé au cours de ce mois de juin.

Lors de la session plénière des 24 et 25 juin, les conventionnels ont écouté les différents représentants. Les interventions ont porté notamment sur les questions sociales, environnementales, sur la culture, les droits de l'homme, les institutions. Je crois que l'on peut parler d'un véritable moment fort, et même historique, de la Convention.

C'est, me semble-t-il, la première fois que le citoyen peut s'exprimer, librement et publiquement, dans un débat sur l'avenir de l'Union.

Quant aux débats nationaux, chaque état membre a été invité à verser aux débats un rapport exposant les initiatives entreprises pour nouer ce dialogue.

Vous trouverez dans vos dossiers, le texte de la contribution belge. Certaines initiatives émanent des membres de la Convention eux-mêmes, d'autres du Parlement ou des partis politiques, des syndicats...

(site internet, journées de sensibilisation dans les écoles, concours de rédactions, questionnaire diffusé dans la population, ...)

\*  
\*        \*

La Convention s'est vue confier d'importantes missions.

Nous avons la responsabilité d'informer les citoyens de ces enjeux. Ceci doit nous conduire à une réflexion commune sur les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre pour y parvenir.

Au delà des défis fondamentaux que la Convention doit relever, s'il est un objectif qu'elle ne peut se permettre de manquer, c'est bien celui de la rencontre avec les citoyens.

Il appartient à chacun d'entre-nous d'en assurer le succès

Je souhaite que nos débats soient fructueux . Faisons preuve d'audace, d'imagination et de réalisme.

Je vous remercie.